

Mémoire soumis par
l'Université McGill
à la
Commission sur les finances et l'administration de la Ville de Montréal
dans le cadre de la
Consultation prébudgétaire 2021

L'Université McGill tient à remercier la Ville de Montréal de lui permettre de participer à cette consultation dans le cadre de la préparation du budget 2021. Elle salue également le Plan de relance économique de Montréal (juin 2020) dans lequel des mesures concrètes sont proposées pour soutenir l'écosystème économique montréalais durement affecté par la crise sanitaire actuelle.

Les présentes recommandations s'appuient sur les orientations prises dans ce document, et pointent en particulier les domaines dans lesquels l'Université McGill peut le plus efficacement appuyer la stratégie de la Ville de Montréal. À l'aube de son troisième siècle d'existence, et dans un contexte qui invite à repenser nos anciennes manières de faire, l'Université McGill entend s'inscrire plus que jamais comme un acteur citoyen, écoresponsable et moteur de la vitalité économique de son territoire.

1. Des collaborations renforcées entre la Ville de Montréal et les institutions montréalaises de l'enseignement supérieur et de la recherche

Dès les débuts de la pandémie de COVID-19, la communauté mcgilloise s'est mobilisée pour contribuer à l'effort collectif par tous les moyens à sa disposition, par exemple : des milliers de pièces d'équipement de protection individuelle (gants, masques, blouses) ont été rassemblés par les gestionnaires de laboratoire, le personnel de sécurité et les étudiants et donnés aux hôpitaux; une équipe enthousiaste d'étudiants en analytique et en informatique s'est associée à des professeurs de la Faculté de gestion Desautels pour créer un tableau de bord rendant compte de la situation de la pandémie à Montréal et au Québec; des étudiants en médecine ont lancé l'initiative « Meet the Need Montreal » visant à recueillir des fonds et des denrées en appui à des organismes locaux auxquels ils se sont associés.

La crise actuelle a mis en lumière la nécessité d'instaurer des structures agiles de collaboration entre les différentes instances de la Ville de Montréal et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, non seulement en période d'urgence, mais à long terme, afin d'assurer la cohérence et la coordination des différentes initiatives ainsi qu'une relance économique robuste et durable. À cet égard, l'Université McGill salue et soutient la recommandation incluse dans la mesure 19 du plan de relance économique de la Ville de Montréal, laquelle consiste à appuyer le développement de nouvelles compétences en réponse aux besoins des entreprises et des travailleurs, notamment par la création d'une table de collaboration composée de partenaires tels que Services Québec, PME MTL, les établissements d'enseignement supérieur, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

et l'Observatoire compétences-emplois.

Outre les objectifs déjà identifiés – acquisition de nouvelles compétences, développement de nouvelles pratiques managériales, perfectionnement des compétences numériques – l'Université McGill propose que soit ajouté au programme des échanges de cet organe de concertation un volet touchant à la promotion de la diversité et à la lutte contre le racisme. Cet enjeu est d'autant plus important que la crise sanitaire et économique actuelle a mis en lumière des vulnérabilités auxquelles l'accès équitable au savoir doit pouvoir remédier. En outre, l'Université McGill offre son plein appui à la Ville de Montréal, et en particulier à la conseillère municipale M^{me} Cathy Wong (district Peter McGill) dans ses nouvelles fonctions en tant que responsable en matière de diversité, d'inclusion en emploi, de langue française et de lutte au racisme et à la discrimination. Les plans d'action de la Ville de Montréal et de l'Université McGill gagneraient très certainement à s'arrimer l'un à l'autre, et c'est un chantier auquel nous souhaitons participer.

2. Le savoir et les compétences de la communauté mcgilloise au service des Montréalais

L'engagement communautaire de l'Université McGill se traduit très concrètement dans ses efforts pour améliorer la qualité de vie des Montréalais. Parmi les organes institutionnels qui contribuent à établir ces partenariats avec la Ville de Montréal, le Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM) a développé depuis sa fondation des liens avec plusieurs instances de la Ville et contribué à d'importantes réalisations : le défi des villes intelligentes avec le Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal; la Politique de l'enfant avec le Service de la diversité et de l'inclusion sociale; Je Fais Montréal avec le Service du développement économique; l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble avec le Bureau des relations internationales et le Vivre ensemble à Montréal avec le Service de la culture.

De plus, et en collaboration avec l'École d'urbanisme de l'Université McGill et des regroupements étudiants, le CRIEM travaille depuis 2016 à renforcer l'engagement de McGill au sein des communautés montréalaises. L'objectif est de créer une plateforme qui facilite et maintienne les liens entre, d'un côté, les administrations municipales, les organismes communautaires et les acteurs de terrain et, de l'autre côté, les professeurs et les étudiants universitaires. Cette plateforme, la Maison de l'engagement communautaire, permettra d'appuyer les initiatives d'enseignement et de cocréation de connaissances initiées par les universitaires et de faciliter l'accès, pour les organismes de terrain et les administrations municipales, aux projets et expertises universitaires.

Nous croyons que ces initiatives sont des instruments clés de la contribution de la communauté mcgilloise à la mise en œuvre des grandes orientations du projet citoyen de la Ville de Montréal. Étudiants, corps professoral et personnel administratif ont à cœur de contribuer au bien-être de leur communauté, et c'est pourquoi nous adhérons sans réserve à la proposition de la mesure 20 proposée : Développer un répertoire de solutions urbaines en collaboration avec le milieu de la recherche.

Le « Nouveau Vic » : un catalyseur de collaborations avec les Montréalais

La revalorisation du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria devra aussi retenir l'attention de l'administration municipale. Nous avons l'occasion d'écrire l'histoire par la mise en valeur d'un site exceptionnel, cher aux Montréalais depuis plus d'un siècle.

Nous avons besoin du soutien de la Ville pour accélérer le positionnement de Montréal, du Québec et du Canada dans l'utilisation durable de nos ressources et l'analyse des politiques publiques. C'est l'occasion de créer un espace innovant, conçu pour stimuler la collaboration, réunir des chercheurs universitaires, ainsi que des représentants du secteur privé et du gouvernement. À la fois économiques et sociales, les retombées d'un tel projet au cœur de la métropole préparent nos étudiants à assumer un rôle de leaders et d'innovateurs.

L'engagement dans la communauté est une priorité de l'Université et nous nous assurerons, à chaque étape du projet, de permettre à la population universitaire d'échanger avec les citoyens. La réussite de ce projet rassembleur pour Montréal en dépend.

3. Une institution d'envergure internationale, moteur de la vitalité économique de son territoire

L'Université McGill se distingue par l'excellence de sa recherche dans des secteurs-clés du tissu industriel montréalais, en particulier dans les domaines de l'intelligence artificielle, des biotechnologies, des technologies propres et des sciences humaines et sociales qui garantissent à nos communautés une organisation robuste et saine et accompagnent la transformation de notre société. Cette force de frappe est attestée par les classements, dans lesquels l'Université McGill se positionne chaque année parmi les trois meilleures universités canadiennes et parmi les cinquante meilleures universités au monde.

Le rayonnement scientifique national et international de l'Université McGill se traduit en impact économique, et ce, de multiples façons. Offrant un milieu exceptionnel pour l'élaboration et la transmission des connaissances, McGill attire des talents des quatre coins du monde : chercheurs de calibre international et étudiants prometteurs qui alimenteront le marché du travail montréalais de leurs profils diversifiés, ouverts sur le monde, créatifs et entrepreneurs. Cette attractivité qu'exerce l'Université auprès des talents internationaux est une richesse pour la Ville de Montréal : industriels et investisseurs y trouvent un creuset de recherche partenariale à la fine pointe et de recrutement des meilleurs profils pour soutenir leur développement.

Les zones d'innovation, dans lesquelles l'Université McGill entend jouer un rôle de leader en particulier dans le domaine des technologies vertes et de l'intelligence artificielle appliquée à la santé, ont vocation à agir comme moteurs de vitalité de l'écosystème économique montréalais sur l'ensemble du territoire – au centre-ville bien sûr, mais également aux extrémités de l'île, et en particulier dans l'est de la ville.

La mesure 9 du plan de relance, « Stimuler l'innovation en aidant les jeunes pousses (start-ups) à travailler avec les grandes organisations », cible un domaine d'intervention dans lequel McGill est particulièrement actif. Par l'entremise du Centre Dobson pour l'entrepreneuriat, 409 entreprises en démarrage ont été créées et sont actives à ce jour, ayant levé plus de 770 millions de dollars de financement et mené à la création directe de près de 6 000 emplois. L'écosystème entrepreneurial du Centre Dobson compte plus de 10 000 membres fortement engagés et étend son empreinte dans plus de 32 pays. Couplé à la force du réseau de partenaires et à la réputation internationale de l'Université McGill, le Centre Dobson pour l'entrepreneuriat peut être un instrument de vitalité économique pour la métropole. La Ville de Montréal peut compter sur les liens solides qui unissent le Centre Dobson aux instances de concertation sectorielle, notamment par l'entremise de Bonjour Start-Up Montréal.

4. Des campus exemplaires, répondant aux objectifs de transition écologique

L'Université McGill s'est dotée d'une ambitieuse feuille de route en matière d'infrastructure. Élaboré en 2019 au terme d'importantes consultations, son plan directeur demeure en constante évolution pour tenir compte des besoins de la communauté et de son territoire. Ce document définit les mesures visant à améliorer la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage, de la recherche et de la vie étudiante à McGill, tout en adhérant aux principes de développement durable, de saine gestion financière et de gestion responsable de nos édifices patrimoniaux. Le Plan directeur tient également compte des infrastructures et des initiatives permettant aux membres de la communauté mcgilloise de se déplacer vers, depuis, sur et entre nos campus, ainsi que de l'architecture du paysage et divers autres éléments d'importance.

La mise en œuvre du plan s'échelonnera sur plusieurs années et appuiera l'atteinte de la mission et des objectifs de l'institution. Si nous souhaitons respecter de façon efficace et efficiente les nombreuses exigences de la Ville en matière d'urbanisme et de protection et mise en valeur du patrimoine, il nous faut pouvoir compter sur le soutien et la collaboration de la Ville. Se conformer à de telles exigences, notamment à l'égard des contraintes à caractère patrimonial, nécessite des investissements considérables de temps et d'argent pour l'Université. Pour McGill, il s'agit d'adapter les processus de traitement des dossiers selon ses calendriers, ses priorités et ses ressources. Aussi, la réalisation des interventions prévues au plan directeur pourra être accélérée.

Ce plan requiert des investissements majeurs à l'égard de l'aménagement paysager et bâti, lesquels stimuleront la relance économique et accéléreront le virage vers l'adoption de pratiques écoresponsables. En effet, l'Université s'est dotée d'une feuille de route pour atteindre un objectif de carboneutralité en 2040 et ainsi contribuer à rendre le parc immobilier de la collectivité montréalaise plus sobre en carbone et plus performant en matière de consommation énergétique. McGill salue les efforts majeurs de planification stratégique consentis par la Ville de Montréal pour lutter contre les changements climatiques et asseoir le développement économique montréalais sur la durabilité environnementale. La mesure 13 du plan de relance, « Favoriser le développement de pratiques innovantes en aménagement et en mobilité durable », réaffirme cette volonté. L'Université McGill, et en particulier son Bureau du développement durable, entend être un partenaire proactif dans la mise en œuvre

de cette orientation en travaillant dans une optique d'exemplarité et de complémentarité avec la Ville de Montréal. Plusieurs domaines d'intervention peuvent être envisagés pour une collaboration renforcée dont la promotion des mobilités durables, le verdissement, l'agriculture urbaine et la lutte contre les îlots de chaleur.

Enfin, à l'heure où le centre-ville de Montréal vit une période de faible fréquentation exceptionnelle liée aux préconisations sanitaires pour lutter contre la pandémie, l'Université McGill souhaite collaborer avec la Ville de Montréal pour redynamiser le cœur de l'activité économique de la métropole. La communauté mcgilloise est prête à relever le défi de hausser l'attractivité et la fréquentation du centre-ville, tout en prenant acte des transformations sociétales que la pandémie a opérées (l'adoption de modes de travail hybride en présence et à distance), et le virage écologique qu'elle a permis (la promotion des mobilités actives). Comme partenaire et comme riverain, l'Université McGill souhaite prendre une part active dans la définition et l'établissement des conditions d'une vitalité économique qui va de pair avec l'expérimentation de nouveaux destins et usages écologiques et citoyens pour les espaces urbains du centre-ville.

Conclusion

L'Université McGill souhaite réaffirmer son désir d'entretenir et renforcer ses collaborations avec la Ville de Montréal, à tous les niveaux :

- en adaptant nos feuilles de route institutionnelles afin de favoriser les effets de levier dans l'atteinte de nos objectifs communs, en particulier pour ce qui concerne le virage écologique, l'attractivité internationale, l'entrepreneuriat, la diversité et la lutte contre le racisme et la vitalité du centre-ville.
- en facilitant l'accès, pour les organismes de terrain et les administrations municipales, aux projets et expertises universitaires;
- en contribuant à la mise en place d'instances de collaboration sectorielles agiles et pérennes.

Nous croyons que ces grandes orientations permettront à l'Université McGill de contribuer par la pleine mesure de ses moyens à la relance économique de la Ville de Montréal et à l'amélioration du bien-être de ses citoyens.